

LES RÉSONANCES SAINT-MARTIN

SAISON ARTISTIQUE DE LA COLLÉGIALE

PRÉAMBULE

Chers spectateurs,

La magie du direct reste irremplaçable ! Pour autant, le rappel de quelques règles essentielles de « savoir-être » ne saurait nuire à ce qui doit demeurer avant tout le partage de moments artistiques et conviviaux que *Les Résonances Saint-Martin* vous proposent chaque année à la collégiale.

L'achat d'un billet de la saison des *Résonances Saint-Martin*, que ce soit sur place ou par internet, suppose dès lors l'adhésion totale du public à la charte du bon spectateur qui suit, que vous retrouverez également sur le site internet de la collégiale Saint-Martin.

Permettez-nous d'avoir choisi de placer sous le signe de l'humour ces quelques principes du « savoir partager » ensemble.

Belle et agréable saison à tous !

L'ABÉCÉDAIRE DU BON SPECTATEUR

A AMABILITÉ

Laissez votre agressivité à l'entrée et préférez le sourire ! Chers spectateurs, vous venez d'abord pour passer un agréable moment dans un lieu magnifique. Alors, dé-com-pre-ssez !

B BILLETS

Gardez-les sur vous jusqu'à la fin du spectacle. Ils pourront vous être demandés à tout moment, notamment si vous sortez de la collégiale à l'entracte. Et si vous les imprimez (billetterie en ligne), vérifiez bien la qualité de l'impression, au risque qu'ils soient invalidés lors du scan de contrôle à l'entrée.

BONBONS

= bruits de papiers froissés ! Pour parer à toute hypoglycémie ou maux de gorge, préférez-les sans papiers dans vos poches.

C CASQUETTES, CHAPEAUX, COIFFURES

Évitez si possible le chignon choucroute et enlevez votre couvre-chef en entrant dans la collégiale, par marque de respect comme quand on entre chez des gens, et pour éviter de gêner le ou la voisine du rang derrière vous.

COMPORTEMENT

L'accès aux spectacles des *Résonances Saint-Martin* induit une tenue correcte et un comportement conforme aux bonnes mœurs et à l'ordre public durant les spectacles. La collégiale Saint-Martin se réserve le droit de refuser l'entrée à toute personne ivre, violente –physiquement ou verbalement– ou sous l'emprise de tout produit illicite.

Toute attitude pouvant nuire au bon déroulement du spectacle ou au confort du public sera immédiatement sanctionnée d'une exclusion de la collégiale.

CIGARETTES

Mêmes électroniques, les cigarettes ne sont pas autorisées dans la collégiale.

LES RÉSONANCES SAINT-MARTIN

SAISON ARTISTIQUE DE LA COLLÉGIALE

D DISCRÉTION

Elle s'impose dans tous les lieux publics... La collégiale Saint-Martin en est un.

DÉDICACES

À l'issue du spectacle, possibilité d'acheter et de faire dédicacer par l'artiste le CD du concert.

E ENFANTS

Il n'y a pas d'âge pour découvrir la musique et les arts. Mais pour éviter les « ça finit quand ? » avant la fin du 1^{er} mouvement, assurez-vous bien de l'adaptation du programme à l'âge de vos enfants !

F FRAUDEURS

Les prix peuvent différer parfois selon les spectacles ou les catégories de places proposées. Sauf à s'acquitter du complément tarifaire, tout contrevenant sera prié de rejoindre la catégorie figurant sur son billet, sous peine d'exclusion.

G GRIGNOTAGE

À effectuer en dehors de la collégiale Saint-Martin.

H HANDICAP MOTEUR

Les personnes à mobilité réduite doivent se faire connaître lors de leur réservation. Des places leurs seront réservées ainsi qu'à un accompagnateur.

I INVITÉS

Aucun organisateur de spectacle ne peut s'acquitter d'un certain nombre d'invitations : VIP, élus, places dues aux producteurs, partenaires... Sachez néanmoins, chers spectateurs, que leur nombre est strictement limité, et que ces places sont équitablement réparties afin de toujours vous ménager un accès aux premiers rangs, quel que soit le spectacle.

J JAUGE

La capacité d'accueil de la collégiale Saint-Martin peut aller jusqu'à 500 places selon les configurations et les spectacles accueillis. Elle fluctue en fonction du niveau des réservations mais le nombre de places par catégorie, le cas échéant, demeure identique.

K KARAOKÉ

Très populaire au Japon, le karaoké ne l'est pas encore lors des *Résonances Saint-Martin* !

L LIVRE D'OR

Il est à votre disposition à l'accueil du site. Chacun des artistes y laissent la trace de son passage à l'issue du concert. Vous pouvez également le faire !

M MÈCÈNES

C'est à eux que les premières éditions des *Résonances Saint-Martin* et vous aussi, chers spectateurs, doivent la garantie d'une programmation exigeante et de qualité ! En remerciement, un nombre de places limitées leurs sont allouées lors de certains spectacles de la saison. C'est ce que l'on appelle les contreparties du mécénat. Sachons leur réserver le meilleur accueil et respecter ce qui est un gage de notre reconnaissance, et non pas la manifestation d'un fait du Prince.

N NUMÉROTATION

Dès leur création, *Les Résonances Saint-Martin* ont eu à cœur d'être à l'écoute de vos souhaits, chers spectateurs. Les conditions d'accueil ont déjà évolué favorablement depuis la première édition des *Résonances Saint-Martin* en 2010. Mais le placement numéroté reste un outil de gestion complexe et coûteux à mettre en œuvre. Sachez toutefois que cet axe d'amélioration demeure notre prochain enjeu. D'ici là, chers spectateurs, merci encore de votre compréhension. Votre fidélité reste pour nous le meilleur argument pour poursuivre dans cette voie.

LES RÉSONANCES SAINT-MARTIN

SAISON ARTISTIQUE DE LA COLLÉGIALE

O OBJETS

Tout objet encombrant (casques, parapluies, valises ou sacs à dos, ...) doit être obligatoirement déposé à l'accueil ou dans les espaces prévus à cet effet.

P POLITESSE

Elle va de soi... Entre voisins de place, vis-à-vis des artistes, mais aussi à l'égard des équipes qui vous accueillent.

PONCTUALITÉ

Les spectacles démarrent à l'heure. Les portes ouvrent au public 30 mn avant l'horaire. Les retardataires seront dirigés vers les places le plus aisément accessibles, dans le respect du public et des artistes.

PHOTOS

Sauf autorisation expresse, il est interdit aux spectateurs de photographier, enregistrer et filmer les spectacles par tout moyen, ce qui constitue un acte de contrefaçon, sous peine de sanctions civiles et pénales prévues par le code de la propriété intellectuelle. L'utilisation d'un téléphone portable ou d'appareil permettant la captation du spectacle pourra entraîner l'exclusion de son utilisateur ou le retrait immédiat de l'appareil, qui sera restitué au contrevenant à la fin du concert.

PRESSE

Nos amis journalistes sont toujours les bienvenus. Ce sont nos meilleurs ambassadeurs auprès de vous, chers spectateurs, et il est naturel qu'ils fassent partie de nos quelques invités et qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles.

Q QUALITÉ

La qualité reste le fil conducteur des *Résonances Saint-Martin* : qualité de l'accueil du public, qualité de la programmation artistique... Cette exigence de qualité pourra néanmoins être répercutée à un moment donné à sa juste mesure sur notre politique tarifaire, jusqu'alors

toujours attractive. Sachez toutefois que l'accès du plus grand nombre à la culture demeure notre priorité.

R RAPPEL

On fait revenir les artistes sur scène si l'on a particulièrement apprécié le concert.

RÂLEURS

Une mauvaise habitude bien française... Vous allez vivre l'aventure d'un spectacle en direct, alors, carpe diem ! Il n'y a pas de problème, il n'y a que des solutions. Restez philosophes.

S SANITAIRES

Sauf urgence, à prévoir avant le début, à l'entracte, ou après le spectacle.

SCÈNE

Trois configurations scéniques sont proposées dans la collégiale Saint-Martin : au fond du chœur, à la croisée du transept ou à l'entrée de la nef. Chacun des emplacements est étudié sur mesure et validé avec les artistes pour vous garantir la meilleure acoustique et visibilité possibles. Mais la collégiale Saint-Martin demeure une église, avec les contraintes inhérentes à un tel monument. C'est ce qui en fait aussi son charme et toute la personnalité des *Résonances Saint-Martin* !

T TÉLÉPHONES

C'est comme au cinéma ou au théâtre, merci de les rallumer en sortant.

TRACTS

La diffusion de tracts ou prospectus dans l'enceinte ou aux abords de la collégiale Saint-Martin doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la direction du site.

LES RÉSONANCES SAINT-MARTIN

SAISON ARTISTIQUE DE LA COLLÉGIALE

U URGENCE

En cas de nécessité, sortir de la collégiale le plus discrètement possible.

V VOISIN

Quelque soit le motif, merci d'attendre l'entracte ou la fin du spectacle pour discuter ou pour lui faire votre déclaration !

W WHOUAH !

Émotion que le spectacle vivant peut parfois susciter.

XY SYSTÈME GÉNÉTIQUE DE DÉTERMINATION DU SEXE

Jusqu'alors rarement utilisés dans les arts !

Z ZAPPER

Uniquement possible devant votre télé.